

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Soins infirmiers et troubles psychiatriques sévères* 2023-2024 *OPT3_TPS_LS*

Code : S.SI.364.3908.F.22 **Type de formation :** Bachelor

Niveau : Module de base
Type : module à option clinique

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre
 Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées :

- Rôle d'expert-e en soins infirmiers: en particulier la/les compétences (A1, A2, A3, A4)
- Rôle de communicateur-trice: en particulier la/les compétences (B1, B2, B4)
- Rôle de collaborateur-trice: en particulier la/les compétences (C3, C4)
- Rôle de manager : en particulier la/les compétences (D1)
- Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier la/les compétences (E1, E2, E4)
- Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la/les compétences (F2, F3)
- Rôle de professionnel-le : en particulier la/les compétences (G1, G2)

Objectifs :

- Distinguer les enjeux liés au rétablissement pour les personnes atteintes de troubles psychiques, leurs proches, la société et les professionnel.le.s de la santé dans une perspective socio-historique et disciplinaire.
- Evaluer et analyser des situations de soins en tenant compte de leurs particularités et en mobilisant des modèles/théories de l'approche centrée sur le rétablissement, des connaissances, postures et outils appropriés.
- Concevoir des projets et offres en soins sur la base d'une connaissance de soi et de sa posture, ainsi que sur celle d'un jugement clinique intégrant des perspectives théoriques sur le rétablissement, des résultats de la recherche et les particularités de la situation et du contexte.
- Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre effective d'offres en soins centrées sur le rétablissement grâce à la réalisation d'actions infirmières adéquates basées sur une connaissance de soi et de sa posture professionnelle, ainsi que sur un jugement clinique.
- Démontrer un positionnement professionnel critique au regard de courants de pensées, théories et interventions traversant le domaine de la santé mentale-psychiatrie.

5. Contenu

Les enjeux liés au rétablissement et le développement d'un positionnement professionnel critique :

- Séminaires sur les questions du diagnostic, des médicaments, des approches psychothérapeutiques et du rétablissement
- Séminaires impliquant la participation de proches, pairs praticien.n.e.s, en santé mentale et clinicien.ne.s

La co-construction de l'alliance thérapeutique et du partenariat.

- Ateliers de simulation portant sur les émotions de la soignante ou du soignant lors de la 1^{ère} rencontre avec l'usager-ère.
- Ateliers de simulation et e-learning portant sur le partenariat, la violence et le plan de crise conjoint
- Ateliers de simulation portant sur différentes méthodes d'évaluation (UDR, ELADEB...)

L'analyse de situations clinique/trajectoires de vie et la co-construction d'offres en soins

- Séminaire durant lequel 3 infirmiers-ères avec des ancrages thérapeutiques différents analysent une même situation clinique
- E-learning/séminaires portant sur des modèles/théories de l'approche centrée sur le rétablissement.
- E-learning/séminaires/ateliers de simulation abordant des offres en soins dans des contextes comme un 1^{er} épisode psychiatrique aigu, un trouble borderline ou encore des automutilations
- Séminaires permettant d'accompagner des enfants / familles vivant une annonce de diagnostic psychiatrique
- Séminaire portant sur l'accompagnement du deuil dans les familles dont l'un des membres a un parcours d'atteinte à la santé mentale

La mise en œuvre d'interventions favorisant le rétablissement et la reprise d'une trajectoire de vie répondant aux préférences

- Interventions pour restaurer l'estime de soi
- Interventions pour faire face aux symptômes psychotiques et renforcer les habiletés sociales
- Interventions utilisant la musicothérapie et la corporalité

L'élaboration des travaux de validation

- Des ateliers pédagogiques dispensés durant le module soutiennent cette élaboration.

6. Formes d'enseignement

Le module comprend essentiellement des séminaires, ateliers de simulations, ateliers pédagogiques, e-learning et visio-conférences.

7. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire, sous réserve des situations particulières.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Un dossier écrit de groupe d'étudiant.e.s et une présentation orale de groupe d'étudiant.e.s, ainsi qu'un dossier écrit individuel. Après avoir lu le document *Modalités de validation*, les étudiant.e.s posent leurs questions sur les consignes et conditions de validation aux enseignant-e-s des ateliers pédagogiques prévus à cet effet dès la première semaine du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.

9. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible	<input type="checkbox"/> Pas de remédiation
Modalités	Selon consignes définies par la responsable de module La note après remédiation est E ou F. La note FX est exclue	
Répétition		
Modalités de répétition :	Participation au module selon les modalités spécifiques	
Modalités d'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/> Identique à l'évaluation du module	
Délai pour l'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/> fin du semestre durant lequel le module est répété	
Validation de la répétition:	La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.	

10. Remarques

11. Bibliographie

- Bonsack, C., Ferrari, P., Gibellini S., Gebel, S., Jaunin, P., Besse, C., & Morandi, S. (2013). *Le case management de transition : assurer la continuité du rétablissement après une hospitalisation psychiatrique*. Lausanne, Suisse : Les publications du réseau ARCOS. Repéré à https://www.reseau-sante-region-lausanne.ch/system/files/2014/02/publication_8_case_management_de_transition.pdf
- Favrod, J., Rexhaj, S., & Bonsack, C. (2012). Le processus du rétablissement. *Santé mentale*, 166, 32-37. Repéré à http://www.ecolelasource.ch/images/stories/articles_attachement/recherche_prestations/SM166_2_FAVROD1.pdf
- Provencher, H. L. (2007). Le paradigme du rétablissement: 1. Une expérience globale de santé. *Le Partenaire*, 15(1), 4-12. Repéré à <http://aqrp-sm.org/wp-content/uploads/2013/05/partenaire-v15-n1.pdf>

12. Equipe enseignante

Evelyne Berger, Emilie Bovet, Nathalie Conod, Jérôme Favrod, Pascale Ferrari, Pierre Lequin, Agnès Maire, Shyhrete Rexhaj, Caroline Suter.

Nom de la responsable de module : Nouar Nadia

Descriptif validé le 19 septembre 2023

Par les responsables locales de filière : A.L. Thévoz (La Source) et M.C Follonier (HESAV)